



Rupture d'approvisionnement de Levothyroxine : les pharmaciens, toujours au côté des patients !

Des difficultés d'approvisionnement ponctuelles limitent la disponibilité de lévothyroxine depuis quelques semaines dans plusieurs pays, dont la France.

L'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) et le laboratoire Merck Serono ont activé un dispositif d'urgence en vue d'assurer :

- la continuité des traitements pour les patients concernés,
- et le retour à un approvisionnement normal le plus rapidement possible.

« Dans ce contexte, les pharmaciens d'officine, se mobilisent. Avec professionnalisme et disponibilité, ils répondent aux questions des patients légitimement inquiets et trouvent les solutions adaptées » a déclaré Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

DP-Alerte est le système d'alerte mis en place par l'Ordre national des pharmaciens : grâce à lui, les pharmaciens d'officine reçoivent immédiatement toutes les informations du laboratoire et de l'ANSM.

Tout est mis en œuvre pour assurer la continuité des traitements au bon dosage.

- Des solutions temporaires pourront être proposées en fonction de la disponibilité des différents dosages des boîtes de Levothyroxine (huit présentations, de 25 à 200ug).
- En cas de pénurie, à titre dérogatoire et temporaire, un autre médicament pourra être proposé, y compris lorsque la mention « non substituable » figure sur l'ordonnance.
- Enfin, les pharmaciens redirigeront vers le prescripteur les patients amenés à changer de médicament, afin de s'assurer du bon équilibre du traitement.

« Rien ne remplacera le réseau des pharmaciens d'officine, professionnels de santé proches et disponibles 24h/24, 7j/7 » rappelle Alain Delgutte, Président du Conseil central A de l'Ordre national des pharmaciens (représentant les titulaires d'officine).

Les médicaments sont avant tout des produits de santé. Cette difficulté ponctuelle nous rappelle avec force qu'ils ne peuvent être abandonnés aux seules règles du marché.



L'Ordre national des pharmaciens, garant d'une mission de santé publique, veille à **la compétence des pharmaciens de la chaîne du médicament en France** (un pharmacien à chaque maillon de la chaîne, du fabricant au dispensateur en passant par le grossiste). Au quotidien, comme lors de crises sanitaires, cette chaîne ne cesse de prouver sa pertinence dans l'intérêt supérieur des patients.

Plus d'information sur www.ordre.pharmacien.fr

CONTACTS

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

Presse&Papiers

Catherine Gros – Sophie Matos

catherine.gros@prpa.fr

sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr

